



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

SENSIBILISATION

AIDES

INFORMATIONS

2023



MARTINE VERNHES
PRÉSIDENTE

VIVRESANSVOIR.FR
INFO@VIVRESANSVOIR.FR
0616404590



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LES ATELIERS	4
A. Créer un objet	
B. Le déplacement de la personne	
1. La canne blanche	
2. Le guidage au coude	
3. Le guidage sportif	
C. Le braille	
1. Pourquoi cette écriture	
2. Sa composition	
3. L'atelier	
D. La vie quotidienne	
a. Le système de l'horloge	
b. Dresser une table	
c. Faire son marché	
d. Découverte des objets	
e. Préparer un goûter	
o Remplir un contenant	
o Couper un ingrédient	
f. S'occuper d'un nouveau né	
LA DOCUMENTATION.....	7
a. Les livres	
b. Les films	
LES LIENS	7
LA PRESTATION	7
a. Détail des frais	
b. La durée	
c. Les tarifs	
LES PARTENAIRES	7
LES ANNEXES.....	8
A. La déficience visuelle	
B. Les outils de déplacement	
C. Le braille	
D. La vie quotidienne	
CONCLUSION.....	12
ARTICLE DE PRESSE	13



I. INTRODUCTION

Le but des ateliers proposés lors des sensibilisations est de comprendre et de ressentir les difficultés rencontrées par les personnes déficientes visuelles. Ce qui génère une prise de conscience de la nécessité d'une organisation précise et très adaptée des tâches dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle

Ce dossier est destiné aux enseignants, éducateurs, animateurs des centres de loisirs, écoles primaires, collèges, lycées, centres de formation pour adultes.....

Il leur permettra, s'ils le souhaitent, de :

- ✓ préparer les élèves à l'intervention de l'association,
- ✓ de faire le choix des ateliers à présenter pour leur classe ou groupe.

Cadre et contenu d'une sensibilisation :

✓ Au début de chaque séance, les bénévoles présentent très brièvement l'association : son but, ses missions, son fonctionnement, le bénévolat (durée 5 à 10 mn).

✓ Les ateliers durent chacun 40 minutes et sont réalisés sous bandeau suivant les consignes données par un animateur bénévole de l'association. Il est accompagné par l'enseignant ou l'un de ses représentants.

✓ En fin de séance, nous remettons aux participants ou à leur enseignant leur prénom en écriture noire et braille

Le matériel, comme les cannes blanches, les bandeaux, la pâte à modeler, boîte de découverte d'objets,...etc. est fourni par les intervenants. Des outils de diffusion d'information sont mis à disposition des dirigeants.

Pour certains ateliers comme la confection d'un goûter, une entente préalable sera nécessaire pour son organisation.

Dans le cadre des sensibilisations en milieu scolaire ou péri scolaire, il serait souhaitable qu'en amont de l'intervention :

✓ la projection des clips vidéo You Tube 13&30&84LCG sur le travail du chien guide (le chien dans les transports et en ville soit 2 x 5mn) soit proposée aux élèves, avec une préparation des questions à poser aux bénévoles.

✓ La liste des prénoms des enfants soit transmise au moins 8 jours avant la date fixée

✓ Des photos et vidéos peuvent être prise par nos bénévoles, en accord avec les enseignants. Les élèves n'ayant pas d'autorisation parentale du « droit à l'image » porteront un signe distinctif (par ex. une chasuble) afin d'être identifié par nos bénévoles. Ces photos et vidéos permettront d'agrémenter notre dossier pédagogique, seront déposées sur notre site web ou notre chaîne You Tube ou feront l'objet d'une insertion dans le calendrier, livret d'accueil ou tout document concernant la communication.



II. LES ATELIERS PROPOSENT :

A. CREER UN OBJET

Cet atelier peut être réalisé par tout public.

Le but étant de constater la différence entre l'image mentale de l'objet et la réalité créée à l'aveugle.

Les meilleurs objets réalisés en pâte à modeler seront photographiés et mises en ligne sur nos supports de communication. .



B. LE DEPLACEMENT DE LA PERSONNE

Cet atelier de déplacement avec la canne blanche peut être réalisé à partir du CM1, pour les plus jeunes nous proposons le guidage au coude.

Le but étant de démontrer que le déplacement est complexe.

1. LA CANNE BLANCHE :

C'est une aide technique de déplacement permettant de se faire repérer, être sécurisé, pouvoir demander à autrui si besoin..

Le déplacement de la canne consiste en un balayage du sol en arc de cercle de droite à gauche en allant d'une épaule à l'autre afin d'éviter les obstacles se trouvant au sol sur son passage.

Quelques informations complémentaires sont apportées pour la montée ou descente d'escaliers.



2. GUIDAGE AU COUDE

Pour le guidage au coude chaque équipe est formée par un voyant et un qui se met en situation de handicap (avec le bandeau). Le voyant est devant le déficient visuel afin de le sécuriser.

Lors de passages étroits, le voyant indique l'information en déplaçant son bras dans le dos, son collègue comprend qu'il doit se placer derrière lui.

Lors d'une montée ou descente d'escalier, le voyant réalise un temps d'arrêt afin de donner oralement l'information.

3. LE GUIDAGE SPORTIF

Chaque équipe, à partir du CM2, est composée d'un enfant voyant et de son collègue en situation de handicap. Ils vont réaliser un parcours sur une distance déterminée à l'avance en courant, relié l'un à l'autre par un cordon.

Cet atelier va permettre aux jeunes de comprendre la méthode de déplacement qu'ils pourront réutiliser, par exemple, lors de la course organisée par notre association chaque année en septembre à Aubagne, « l'Effort à l'Unisson » sous forme de relais pour les collégiens.



C. LE BRAILLE

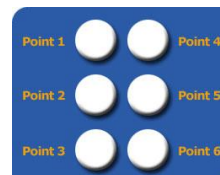
Cet atelier est destiné aux enfants à partir du CE2.

Le but étant de leur permettre de comprendre cette écriture qu'ils rencontrent de plus en plus souvent dans leur vie quotidienne (boîtes de médicaments, alimentaires...)

1. POURQUOI CETTE ECRITURE ?

C'est un langage à points saillants composé de 64 caractères permettant d'écrire aussi bien du français que des langues étrangères, mathématiques, physique, chimie, musique, même le japonais et mandarin....

Une cellule braille est formée de 6 points qui se nomme de haut en bas, de gauche à droite. 2 cellules sont ajoutées pour le travail en informatique.



2. COMMENT L'UTILISE-T-ON ?

On apprend à écrire avec une tablette accompagnée d'un poinçon. Le principe est d'écrire les mots en partant de la droite afin que lorsqu'on retourne la feuille, on puisse lire en touchant du bout de l'index les points saillants, de la gauche vers la droite. Puis vient la machine à écrire mécanique et enfin l'ordinateur avec un système de plage braille.

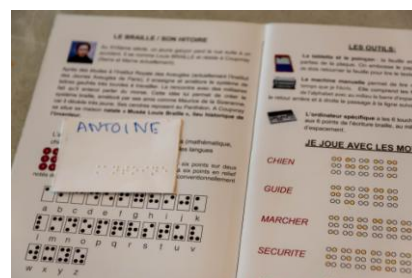
3. L'ATELIER

En général c'est la personne non voyante qui l'anime en

- Donnant une information sur l'histoire de sa création, son but, sa méthode de lecture et écriture, l'informatique et le braille

- Présentant des outils de communication, comparatif entre un livre en écriture normale et en braille,

- Proposant le jeu de compréhension d'écriture avec la fiche « je lis d'une manière différente »



D. LA VIE QUOTIDIENNE

Ces ateliers sont à destination de tout public

Le but étant de constater les difficultés rencontrées par ces personnes dans leur vie quotidienne pour tous les actes.

1) SYSTEME DE L'HORLOGE

Toute personne connaît la position des aiguilles sur une horloge. Cela permet de communiquer avec le non voyant en lui indiquant où se situe chaque aliment dans son assiette.

2) DRESSER LA TABLE

Cet atelier peut se réaliser par tout le monde sur plusieurs thèmes : le repas de midi, festif, le goûter, le déjeuner suivant la période de l'année, le choix de l'animateur, de l'enseignant....



Tous les outils assiettes, verres, cuillères de différentes tailles, couteaux, fourchettes, serviettes, bols, nappes, décoration sont placées dans des rangements et à la disposition des personnes. Il est demandé que chaque équipe range le matériel après son utilisation.

3) FAIRE SON MARCHÉ :

Pour réaliser cet atelier qui permet de découvrir les objets sous un angle différent (au toucher) alors que chacun à l'habitude de les trouver par le visuel.

Nos besoins pour le mettre en place sont :

- 3 tables
- Objets divers : légumes, fruits, pile, bouchon en liège, bouteilles d'eau vides, stylos, balle de tennis, de ping pong, morceaux de laine, papier et tissus de différentes textures, boîte d'aliments avec indication en braille tel que certains paquets de gâteaux.

Le principe :

- Chaque groupe de 3-4 enfants va chercher ses courses et les amènent à la table « caisse ».
- Un adulte leur aura donné une liste de 6 à 10 articles à trouver et sera auprès d'eux en cas de besoin.

4) DECOUVERTE D'OBJETS:

Des boîtes avec des trous pour passer ses mains sont placées sur 3 tables, les jeunes découvrent ce qui est placé dans ces boîtes par le toucher.

Ces ateliers suivant sont principalement à destination des étudiants en médico social et des entreprises dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes handicapées.

5) PREPARER LE GOUTER

a) Remplir un contenant

Le principe étant de ne pas renverser du liquide, il est conseillé à la personne de poser la première phalange de son index sur le bord et de surveiller l'écoulement du liquide afin qu'il n'atteigne pas le bout de son doigt.

b) Couper une tranche

Pour éviter de se couper il est conseillé de repérer la position d'aliment sur le plan de travail, de connaître l'épaisseur de la tranche en plaçant son doigt, qui sert de repère, au niveau et de couper.



6) S'OCCUPER D'UN NOUVEAU NE

Cet atelier est dédié essentiellement aux étudiants des centres de formation des auxiliaire puéricultrice,

Une maman non ou mal voyante doit s'organiser en prévoyant tout ce dont elle a besoin (vêtements, produits d'hygiène, change...) avant de poser son nourrisson sur la table à langer, de lui donner son bain, lui donner son biberon. Par exemple, elle utilise des petits outils de cuisine (mesurâtes, pipettes...) afin de réaliser correctement les biberons.



III. LA DOCUMENTATION

A. LIVRES SUR LES INVENTEURS

- Louis Braille Le génie au bout des doigts de C. Michael Mellor Edition du patrimoine Référence 9 782757 700266 paru en janvier 2009 à l'occasion des 200 ans de sa naissance
- Louis Braille, l'enfant de la nuit de Margaret Davidson, Camille Fabien et Andr ac Dahan, Edition Gallimard jeunesse et Folio cadet
- L'histoire d'Helen Keller de Lorena A. Hickok, pocket junior

B. FILMS

Plusieurs films ont  t  r alis s sur le th me du handicap visuel dont « LA LIGNE DROITE ». Ce film a pour but de montrer une sportive venant de perdre la vue, cherche un guide pour l'accompagner. Elle rencontre un individu sortant de prison. Au fur et   mesure du tournage l' quipe se forme et se d forme. Le sport les am ne   gagner cette comp tition.

IV. LES LIENS POUR VIDEOS

Voici quelques sites, clips ou applications int ressantes

- www.vivresansvoir.fr
- YOU TUBE

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCDFXWPRDAS6G2IAPOXNT5YA](https://www.youtube.com/channel/UCDFXWPRDAS6G2IAPOXNT5YA)

- www.aveuglesdefrance.org : Eyes View est une application montrant les diff rentes maladies de la vue

V. LES PRESTATIONS

A. DESCRIPTIF

- Le temps de pr paration : prise de contact, r ponse....
- Les frais d'impression ou photocopie des documents pr sent s
- La traduction des pr noms en  criture noire et braille
- Mat riel utilis  : bandeaux, cannes blanches, tablettes, papier braille
- L'assurance
- Les frais de d placement des b n voles pr sents

B. DUREE TOTAL DES ACTIVITES :

- En Institut M dico Educatif 2 heures
- En milieu scolaire 3 heures   la journ e
- Centre de formation pour adultes 3 heures

VI. LES PARTENAIRES

Ces organismes sont dans la plupart des cas des associations qui permettent de Compl ter la commande comme par exemple l'animation en langue des signes, avec les fauteuils ou la d ficiance invisible.



VII. ANNEXES COMPLEMENTAIRES

A. LA DEFICIENCE VISUELLE

1. DEFINITION

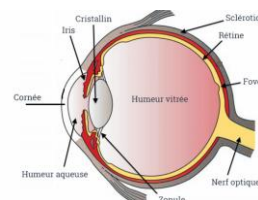
On parle de déficience visuelle lorsque l'acuité visuelle ne dépasse pas 3/10 sur l'œil le meilleur, et/ou quand le champ visuel présente une atteinte sévère.

La cécité légale est définie en France par une acuité visuelle corrigée inférieure à 1/20 pour les deux yeux.

La vision ne se résume pas à l'acuité visuelle, d'autres éléments rentent en ligne de compte : *la vision de près, la lecture d'un texte, les couleurs, des contrastes, du relief, la sensation à l'éblouissement, ambiance lumineuse de la journée...*

2. LES CAUSES

Elles sont très nombreuses : La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), le glaucome, le décollement de rétine, la cataracte, la rétinopathie diabétique, les maladies génétiques, neurologiques, rétinite pigmentaire



3. QUELQUES CHIFFRES :

La population totale de personnes déficientes visuelles en France est proche de 2 millions de personnes dont les 2/3 sont âgées de plus de 65 ans.

L'atteinte visuelle peut s'accompagner d'autres atteintes physiques dont les répercussions vont se combiner avec celles liées à l'atteinte visuelle.

Grâce aux progrès de la médecine, le nombre de personnes aveugles a diminué mais le nombre de personnes malvoyantes augmente régulièrement en raison du vieillissement de la population (D. L. M. A, maladies neurologiques....)

B. LE BRAILLE

1. SON HISTOIRE

Si les personnes aveugles du monde entier peuvent aujourd'hui lire et écrire, c'est à Louis Braille et ses amis Maurice de la Sizeranne, Valentin Haüy qu'elles le doivent.

○ Louis Braille perd la vue dès l'âge de 3 ans suite à une blessure mal soignée. Ses études primaires se font dans son village de Coupvray (Seine et Marne actuellement) oralement et se poursuivent ensuite à l'Institut Royale des Aveugles (actuellement l'Institut des Jeunes Aveugles à Paris).



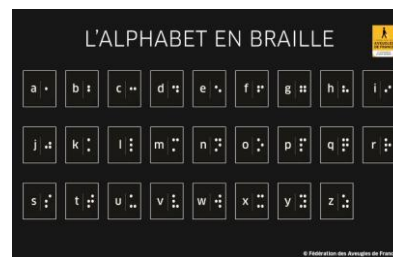
Il enseigne différentes matières : la musique, la grammaire.... Avec ses amis non voyants et des soldats rentrant du front, ils mettent au point entre 1825 et 1829, le système d'écriture et de lecture en points saillants utilisé par plus de 6 millions de personnes aveugles partout dans le monde. Il décède très jeune de maladie et repose au Panthéon.



2. LE SYSTEME

○ Le braille est un système universel pour les personnes aveugles. Il se lit dans toutes les langues (même en japonais et mandarin), peut s'écrire en intégrale c'est à dire lettre pour lettre, abrégé orthographique

○ Le système repose sur six points dont les combinaisons débouchent sur la réalisation de 64 signes permettant de réaliser l'ensemble des lettres de l'alphabet, de couvrir tous les accents, signes de ponctuation, mathématiques, scientifiques, d'établir une musicographie permettant une pratique remarquable



○ Dans des situations particulières requises par certaine discipline scientifique et informatique un braille 8 points a été imaginé et permet aujourd'hui aux aveugles de poursuivre des études.

3. COMMENT ECRIT-ON LE BRAILLE ?

Le braille peut s'écrire avec une tablette ou une machine à écrire le braille (la Perkins), ou une imprimante braille, appelée embosseuse, ou encore un terminal braille, plage braille qui peut être connectée à un ordinateur. .



4. LA LECTURE DU BRAILLE

La forme des signes est particulièrement adaptée à la pulpe de l'index et permet ainsi une lecture rapide.



C. LE DEPLACEMENT DE LA PERSONNE

L'aide technique au déplacement de la personne déficiente visuelle est son propre choix. En priorité elle doit débiter par la canne blanche ordinaire. Il en existe différents types: la plus connue la canne blanche droite, pliante..., D'autres aides technique existent comme la canne blanche électronique ou option et le chien guide. ..

1. LA CANNE BLANCHE

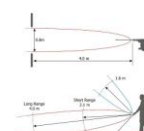
Elle est le passage obligé pour les déficients visuels qui ne perçoivent plus les obstacles et souhaitent se déplacer avec plus de facilité dans leur environnement, surtout à l'extérieur, afin d'éviter les obstacles.

2. COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

C'est par la collision de la canne avec les objets au sol qu'un obstacle bas ou sur pieds est évité : personnes, chaises, poteaux, etc. L'écho du balayage de la canne de droite à gauche sur le sol permet de se représenter son environnement, tant au niveau du sol qu'en hauteur (voir la vidéo <https://youtu.be/rg0TeJ793l8>)

3. LA CANNE ELECTRONIQUE

○ Au début des années 2000, un chercheur du CNRS, René Farcy, a également mis au point la canne électronique. Une canne blanche classique est surmontée d'un boîtier qui mesure les



distances grâce à un rayon laser.

- Les informations sont transmises à son utilisateur par des vibrations ou un signal sonore dont l'intensité s'accroît avec la proximité du danger. Elle nécessite une formation complémentaire avec l'instructeur en locomotion.

- Son intérêt est double : elle permet de se déplacer librement sans l'aide d'un tiers et d'être identifié par tout le monde comme une personne malvoyante ou non-voyante.

- Il est recommandé de prendre des cours auprès d'un instructeur en locomotion, pour apprendre les techniques qui apporteront la sécurité nécessaire et un meilleur confort lors des déplacements, mais aussi pour connaître ses limites et les situations à risques afin de pouvoir les gérer.

- Le moins : son utilisation demande beaucoup d'effort de concentration, ce qui, à la longue, entraîne une grande fatigue surtout mentale.

4. LE CHIEN GUIDE :

a. La personne déficiente visuelle

- Elle réalise une demande d'attribution d'un chien guide à l'une des différentes centres d'éducation de chiens guides.

- La procédure de demande d'attribution se divise en plusieurs phases :

- 1ère phase : contacter un centre d'éducation spécialisé afin de remplir le formulaire de demande (personnel et médical)

- Rencontrer un instructeur de locomotion qui réalisera un bilan de locomotion. Dans le cas de difficultés avec sa canne, il lui sera proposé des cours pour améliorer ses déplacements.

- Un rendez-vous est donné au centre d'éducation pour le visiter, rencontrer le psychologue et échanger avec les éducateurs.

- Son dossier est ensuite étudié par la commission qui répond dans tous les cas .et dans certains cas fait des propositions de remise à niveau en locomotion.

b. Le chien

C'est une boule de poil labrador, golden retriever, berger blanc, berger allemand, berger australien qui arrive au centre d'éducation.

- De 2 mois à 1 an, le chiot arrive d'un centre de reproduction, est placé dans une famille d'accueil bénévole ayant pour mission de le sociabiliser c'est-à-dire l'apprentissage de la propreté (besoins aux caniveaux), marcher au pas près de la maitresse, prendre les transports en commun, se rendre dans les magasins avec sa maitresse pour ne pas avoir peur des bruits, du public. Ces activités se réalisent sous le contrôle des éducateurs du centre.

- A 1 an l'animal rentre au centre d'éducation afin d'être pris en charge par un éducateur spécialiste qui va le former à son futur métier « chien guide d'aveugle » durant 6 à 8 mois. Un mois avant sa remise au non ou mal voyant, il



passer un examen ou certificat d'aptitude qui démontre qu'il a bien acquis les ordres qui lui sont demandés par la personne sous bandeau.

c. Stage de remise

Il se déroule en 2 parties

- La 1ère semaine c'est au centre d'éducation que le déficient visuel rencontre son chien, apprend à le connaître grâce à différents trajets sous le contrôle de son éducateur.

- La 2ème semaine se déroule sur la localité de la personne. Le non ou mal voyant connaît les trajets et les apprend à son chien avec l'appui de l'éducateur. A la fin du stage, la personne signe une convention entre le centre d'éducation et lui-même indiquant que l'animal reste la propriété du centre d'éducation, son numéro de puce indique le centre d'éducation.

d. Le suivi de l'équipe

Il se réalisera au bout d'un mois, puis 6 mois et enfin tous les ans jusqu'à l'âge de 10 ans de l'animal.

e. Retraite du chien

Cela se prépare, arrive à l'âge de 10 ans. Le déficient visuel a le choix entre

- Garder son chien chez lui
- Le placer dans une famille d'accueil qui en sera propriétaire.

f. Le coût du chien guide

Le coût se décompose de la façon suivante,

- Pré éducation de 0 à 12 mois : prise en charge soins vétérinaires, suivi de la famille d'accueil, nourriture : 3 500 €
- Education spécialisée : chien de 12 à 18 mois éducation, suivi vétérinaire, nourriture 15 000 €
- Locomotion stage de remise : rééducation fonctionnelle des déficients visuels pour les aider à se déplacer avant d'effectuer le stage de remise 15 jours avec l'éducateur (une semaine au centre d'éducation et une semaine au domicile de la personne) 3 000 €
- Suivi de l'équipe : visite annuelle de l'éducateur 3 500 €

D. LA VIE QUOTIDIENNE

1. DANS LE LOGEMENT D'UN NON OU MAL VOYANT :

Il y aura certainement des objets de compensation du handicap :

- Balance ménagère et pèse personne parlant
- Mesureur de quantités et pipettes pour le dosage des aliments
- Four ou microonde de cuisine parlante
- Montre parlante ou en braille
- Agrandisseur, loupe électronique ou machine à lire parlante
- Ordinateur ou tablette équipés d'une synthèse vocale...

2. RESPECTER CERTAINES REGLES DANS SON HABITATION

- Ne jamais laisser une porte ouverte ou fermée sans l'annoncer



- Remettre à leur place les objets utilisés, les chaises autour de la table, cela évitera des chocs au non voyant
- Si vous avez allumé la lumière alors que la personne ne l'utilise pas, pensez à l'éteindre en sortant
- Dans le cas d'une jeune maman venant d'accoucher : bien s'organiser pour les différentes tâches : toilette, change, préparation des biberons, de la nourriture... Elle peut être aidé par une tierce personne : se renseigner auprès de sa maternité avant la sortie ou du centre de PMI.

3. RENCONTRE D'UNE PERSONNE NON VOYANTE DANS LA RUE,

Il est souhaitable de :

- Demander à la personne si elle désire qu'on l'aide à traverser. Surtout ne pas la prendre par le bras sans rien lui dire et l'emmener sans savoir ce qu'elle désire faire.
- Si on désire caresser son chien guide, lui en demander l'autorisation. A ce moment-là, le non voyant demandera à l'animal de s'asseoir et le valide pourra le caresser et échanger avec son(a) maitre-esse

4. A L'EXTERIEUR, SI ON SE PROMENE, VA DANS UN MUSEE, A UN SPECTACLE,

- Pensez à décrire le paysage, lui indiquer différentes choses
- Lorsqu'on se rend dans un musée, à un spectacle, lui décrire les éléments, voir s'il n'y a pas une sculpture qu'elle peut toucher ou s'il y a un autoguidage

5. DANS LE CAS OU LA PERSONNE SE REND A SON ACTIVITE FAVORITE

- Au départ, lui faire faire le tour du propriétaire afin qu'elle puisse se représenter l'espace et soit plus autonome dans ses déplacements
- Lui montrer où elle peut poser ses affaires, ne pas les déplacer sans lui indiquer le lieu où elles seront placées cela lui évitera du stress

6. Quelles sont les activités proposées :

- Il existe une association sportive pour les jeunes enfants au sein de l'Institut Régionale des Sourds et Aveugles : football, judo, natation, ski en binôme...
- Pour les adultes certaines associations sportives réalisent de l'inclusion en organisant des cours valides-non valides : tandem, randonnées, avirons....
- Les bibliothèques municipales ont souvent un coin avec des livres audios et certaines associations ont mis en place des prêts gratuits de livres en braille ou téléchargeables sous certaines conditions. La personne peut lire son journal quotidien, des magazines comme tout le monde grâce à une association
- Les jeux comme le scrabble, les petits chevaux, les cartes, le sudoku, les cartons du loto ont été adaptés en braille

VIII. CONCLUSION

Même s'ils sont jeunes lors de la réalisation des ateliers, dans leur vie d'adultes, il leur restera toujours aux enfants un petit quelque chose dans un coin de leur mémoire, qui pourra peut-être leur servir....



IX. ARTICLES DE PRESSE

CUGES-LES-PINS ● **À la découverte de la cécité à l'école.** Les élèves du CE2 de l'école primaire de Cuges ont eu la visite de l'association Chienguides. Les maitres-chiens, accompagnés de leurs amis à quatre pattes, se sont rendus dans les classes, afin de sensibiliser le jeune public, en leur faisant prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien par les personnes touchées d'un handicap visuel. Le rôle des chiens est surtout de rendre l'autonomie et pouvoir se sentir libre.



" Cette action permet aux enfants handicapés de mieux vivre en communauté, explique la présidente de l'association, Martine Vernhes. À cet âge, les enfants sont très réceptifs, cela favorise l'entraide et le partage." Pendant cette matinée, les élèves ont découvert le braille (écriture tactile pour les personnes non-voyantes), ils ont pu s'essayer à l'usage de la canne, et tenter de marcher à l'aveugle munis d'un bandeau sur les yeux. Une belle initiative, qui pourrait être renouvelée dans d'autres écoles...

/TEXTE ET PHOTOS L.L.



